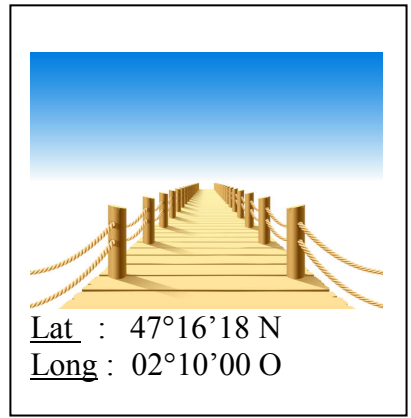




## La Gazette de l'Amicale

Infos-Plaisance N° 64 - Mars 2024



Lat : 47°16'18 N

Long : 02°10'00 O



**Fête De la Mer 2024 (et vide-greniers) : Dimanche 21 juillet**



### Assemblée Générale du 9/03/2024

Plus de 70 membres étaient présents ou représentés à l'A.G. présidée par **Jean-Claude LEFORT**, Président, assisté d'un secrétaire **Alain TESSIER** secrétaire de l'association. Le bilan financier présente un très bon résultat. Les comptes présentés par le trésorier **Dominique Magré** accompagné du trésorier adjoint, **Patrice Allin**, sont approuvés à l'unanimité. **Thierry Corneillet** a présenté le rapport sur les festivités.

**Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :** l'Assemblée renouvèle à l'unanimité **MM, JC Bartaire, P. Bouchoux, JC Lefort, M Pennetier, D Magré, F Rival, C Roberdel. M. Claude Montagnon ne souhaite pas renouveler son mandat et nous le remercions pour ces nombreuses années de services.**

**Élection de nouveaux Membres du Conseil d'Administration :** sont nommés à l'unanimité **MM Thierry Chataigner et Vincent Wallaert.** Bienvenue à tous les deux.

**M. Thierry DEVILLE**, 2<sup>ème</sup> Adjoint à la Mairie de Saint-Brévin et Conseiller Départemental, est intervenu, ainsi que **Thierry CAUDAL** responsable de la **SNSM** de Pornichet à qui il a été remis un chèque de 700€.

**Dîner de l'Amicale**, avec l'animation de **Pascal Desnos**, a été apprécié par les 60 convives.

### Conseil d'Administration du 10 mars

Nomination des Responsables : **Thierry Corneillet** pour les festivités (Fête De La Mer), **Serge CAILLAUD** pour les travaux. **Jean-Paul Guichard, Alain Tessier** pour le vide-grenier.

& - & - & - & - &

**Cotisation :** ce rappel pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur **cotisation 2024 de 45 €**. Chèque à l'ordre de l'Amicale des Plaisanciers ou par C.B ou par virement (demander le RIB).

**Après le 31 mars** la cotisation sera de **55 euros** (Attention au 10 euros de pénalité).

**RAPPEL :** dorénavant pour échanger avec l'Amicale il faut utiliser le nouveau mail, [amicalesplaisanciers@gmail.com](mailto:amicalesplaisanciers@gmail.com) et le nouveau n° de téléphone : **02 40 39 00 19**

**INFO. :** le ponton sera remonté par l'Amicale des Plaisanciers vers les 8, 9, 10, 11 avril. **ATTENTION :** la cale de mise à l'eau ne sera pas disponible le jour du montage du ponton

**Sécurité :** 2 nouvelles obligations pour améliorer la sécurité des usagers, par le port d'un coupe circuit filaire à bord des navires à moteur hors-bord avec commande à la barre ou en déporté et des Véhicules Nautiques à Moteur (VNM – jetskis) et port d'un équipement néoprène de 2mm minimum d'épaisseur pour les conducteurs et passagers des VNM.

<https://mer.gouv.fr/materiel-de-securite-des-navires-deux-nouvelles-obligations-importantes-pour-ameliorer-la-securite>

**Corps-morts :** si vous souhaitez participer à l'entretien inscrivez-vous au bureau ou par mail.

**Conseil d'Administration du 15 mars - Election du Bureau 2024**

**Président** de l'Amicale des Plaisanciers : Jean-Claude LEFORT

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Christian ROBERDEL - **2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Bruno GUICHARD

**Trésoriers** : Dominique MAGRÉ (Adjoint : Patrice ALLIN)

**Secrétaires** : Alain TESSIER (Adjoint : Christian COGAN)

**Le mot du Président : Jean-Claude LEFORT**

Chères adhérentes, chers adhérents,

*A nouveau vous venez de m'accorder toute votre confiance en m'élisant à l'unanimité. Je vous remercie très sincèrement et très chaleureusement de cette confiance.*

*Je voudrais avant tout avoir mes premières pensées de Président pour celles et ceux d'entre nous qui nous ont quittés et aussi pour celles et ceux qui pour des raisons de santé n'ont pu se déplacer.*

*La tâche que vous venez de me confier, je m'efforcerai de l'effectuer comme par le passé avec rigueur et loyauté. Une association ne peut pas exister avec seulement un Président. C'est pour cela que je compte sur les membres du bureau, que je remercie pour leurs disponibilités, compétences et enthousiasme.*

*L'Amicale des Plaisanciers est une belle association qui se porte bien autant dans son activité que financièrement. Les personnes bénévoles se rendent elles aussi disponibles pour les différentes interventions, qu'elles soient du domaine festif (Fête de la mer, sardinade, sorties pêche et bien d'autres..) que celui du technique (entretien et suivi du matériel, mouillages, contrôles et interventions).*

*Je continuerai, comme les années précédentes, à conserver ces instants privilégiés de rencontre, d'échange, de partage autour d'un bon repas ou simplement de prendre le verre de l'amitié.*

*Je vous avais parlé d'ateliers, invitant les adhérents, les samedis, à se former sur la sécurité (gestes de premiers secours, utilisation d'un défibrillateur, réanimation cardiaque etc...) utilisation d'extincteurs, éteindre un feu d'huile et aussi des montages de bas de ligne, nœuds marins, épissures. Ces ateliers ont commencé en janvier et se termineront en juin. Ils sont en ligne sur notre site [www.apsbm.fr](http://www.apsbm.fr)*

*J'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres associations ayant les mêmes loisirs, que sont la pêche et la plaisance et nous essaierons d'organiser des animations et des sorties ensemble.*

*Je remercie la Mairie qui nous apporte son concours lors de nos manifestations et reste à l'écoute de nos divers besoins, mais aussi les nouveaux membres qui sont entrés dans le Conseil d'Administration, ainsi que les membres qui ont quitté l'association, sachant qu'ils ont donné de leur temps et je les en remercie.*

*Toutes ces informations, vous les retrouvez sur le site de l'Amicale, à nos permanences, ainsi qu'en affichage extérieur, à nos bureaux.*

*Un conseil : n'oubliez pas d'enfiler vos gilets de sauvetage sur les annexes comme à bord des bateaux. Il en va de votre sécurité et aussi de ceux que vous emmenez. Pas d'imprudences...*

**Les amis c'est parti !!! Cap 2025 - Au plaisir de vous accueillir - Merci à vous tous !**

**& - & - & - & - &**

*L'Amicale vous offre gratuitement la marque d'identification interne sur bandeau d'1 cm, comportant l'immatriculation et le nom du bateau (passez au bureau le mercredi après-midi).*

**Histoire d'en rire** : que ne faut-il jamais faire devant un poisson scie ? *La planche !*

Que demande un poisson chez le coiffeur ? *La raie de côté !*

Plus l'amer est haut, plus la mer est basse...

Horizon pas net, reste à la buvette !

**Rédacteur : Christian C.**

Amicale des Plaisanciers - Place de Bougainville - 44250 Saint-Brévin les Pins

Tél : 02 40 39 00 19 - 06 13 84 29 03 – Mail : [amicaledesplaisanciers@gmail.com](mailto:amicaledesplaisanciers@gmail.com) – Web : [www.apsbm.fr](http://www.apsbm.fr)